



Eure-et-Loir

**Commune d'ARCISSES****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 09 AVRIL 2026

Date de transmission de la convocation 31 mars 2026.

L'an deux mil vingt six, le neuf du mois d'avril le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
CARLIER Thierry	1 <sup>er</sup> adjoint et Maire délégué de Brunelles	X		
VEDIE BERLAND Edwige	2 <sup>ème</sup> adjointe	X		
ENEAULT Hervé	3 <sup>ème</sup> adjoint et Maire délégué de Coudreceau	X		
VAUDRON Aline	4 <sup>ème</sup> adjointe	X		
BOTINEAU William	5 <sup>ème</sup> adjoint	X		
TRIVERIO Valérie	6 <sup>ème</sup> adjointe	X		
GAUTHIER Nicole	Conseillère Municipale	X		
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale	X		
DE KONINCK Francis	Conseiller Municipal	X		
LEVIER Christophe	Conseiller Municipal	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
SINEAU Thierry	Conseiller Municipal	X		
HAUDRY Valérie	Conseillère Municipale	X		
GOSNET Philippe	Conseiller Municipal	X		
GOUËLIBO Sophie	Conseillère Municipale	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale	X		
GUILLOMNEAU Julie	Conseillère Municipale	X		
CHERAMY Emilie	Conseillère Municipale	X		
REMARS Pauline	Conseillère Municipale	X		
CHARLES Barnabé	Conseiller Municipal	X		

Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.  
Edwige VEDIE BERLAND a été nommée secrétaire de séance.

### **BUDGET PRIMITIF 2026 – EAU POTABLE COUDRECEAU (Délibération n° 9-09/04/2026)**

Monsieur le Maire invite Edwige VEDIE BERLAND, adjointe aux finances, à présenter la proposition de budget primitif 2026 Eau potable de Coudreceau telle qu'elle a été travaillée en commission des finances.

Entendu l'exposé d'Edwige VEDIE BERLAND, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif Eau potable de Coudreceau 2026 arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, ;
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

<b>Fonctionnement dépenses</b>		2026
Chapitre		BP
011 - Charges à caractère général		82 257,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés		12 611,00
65 - Autres charges de gestion courante		190,00
66 - Charges financières		2 787,06
67 - Charges exceptionnelles		300,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		308,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		11 015,75
		<b>109 468,81</b>

<b>Fonctionnement recettes</b>		2026
Chapitre		BP
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		26 999,86
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises		80 702,82
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		1 766,13
		<b>109 468,81</b>

<b>Investissement dépenses</b>		2026
Chapitre		BP
21 - Immobilisations corporelles		210 562,84
16 - Emprunts et dettes assimilées		6 458,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 766,13
		<b>218 786,97</b>

<b>Investissement recettes</b>		2026
Chapitre		BP
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		55 960,22
13 - Subventions d'investissement		16 811,00
16 - Emprunts en euros		125 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves		10 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		11 015,75
		<b>218 786,97</b>

La secrétaire,  
Edwige VEDIE BERLAND.



Le Maire, Stéphane COURPOTIN.


